

Convention Topsport Swim Team Belgium (= STB)

Accord de coopération entre la Fédération Francophone Belge de Natation (FFBN) et la Vlaamse Zwemfederatie (Zwemfed)

1. Situation actuelle et point de départ

1

- 1.1. Après une période faste pour la natation belge, dont le point culminant ont été les Jeux olympiques de 2016 à Rio avec plusieurs places en finale et une médaille olympique (argent) au 100 libre pour Pieter Timmers, la natation belge connaît depuis 2017 une période où les performances internationales sont structurellement plus faibles, voire en déclin.
- 1.2. Depuis 2021, la ZWEMFED (en interne) tente d'apporter des réponses principalement structurelles à cette situation précaire et difficile, à la fois en se concentrant sur des initiatives innovantes pour le sport de base et en élaborant des initiatives correctes et ciblées pour le fonctionnement du sport de haut niveau de la fédération. Les premiers projets sont actuellement en cours de déploiement pour le sport de base. Pour le sport de haut niveau, nous avons choisi de changer radicalement notre stratégie de coopération avec nos collègues de la FFBN en nous concentrant sur un concept de coopération intensive sous la direction d'un Head Coach National.
- 1.3. Une observation importante après une année de coopération est la suivante : aussi bien les élites que les juniors (Next Generation et High Hopes II) de la Zwemfed et de la FFBN considèrent que les stages et les compétitions organisés conjointement sont extrêmement positifs. L'idée de base d'une coopération approfondie entre les deux semble certainement faire mouche auprès des athlètes dans la pratique.
- 1.4. La natation sera toujours un sport relativement "petit", mais étant donné que la plupart des enfants entrent tôt ou tard en contact avec la natation (l'apprentissage de la natation) et qu'un nombre relativement important (+/- 50.500 membres ZWEMFED et +/- 22.000 membres FFBN) sont membres d'un club de natation à un moment de leur jeunesse, l'ambition devrait être plus élevée que ce qui est actuellement réalisé.
- 1.5. Il est primordial pour les deux fédérations régionales (ZWEMFED et FFBN) de continuer à travailler et à peaufiner la " mise à niveau " du fonctionnement de base (formation, fonctionnement des clubs, soutien aux clubs, concept de compétition...) Les premières initiatives développées sont mises à l'épreuve cette saison et, entre autres, le fonctionnement renouvelé autour des écoles de natation a déjà été effectivement déployé dans un certain nombre de clubs et de communes. En outre, il est également nécessaire de remettre en question le fonctionnement (parallèle) du sport de haut niveau à la base (identification et

développement des talents) des deux fédérations régionales, de le repenser si nécessaire et, dans la mesure du possible, de mieux l'aligner. Cependant, on ne peut nier qu'il faut tenir compte des différentes réalités des deux fédérations qui sont liées à l'infrastructure disponible, aux ressources (financières), mais aussi à d'autres mécanismes de soutien et de subvention émanant des gouvernements régionaux et de leurs agences respectives (Sport Vlaanderen et ADEPS), entre autres.

- 1.6. Il est nécessaire de revitaliser les sports de haut niveau (jeunes et élites prometteurs). La base de recrutement de nageurs talentueux n'est manifestement pas très large. Si en plus, les deux fédérations ne travaillent pas complètement côte à côte, de nombreuses opportunités seront ratées. Une coopération fonctionnelle entre les deux fédérations peut et doit élever le niveau du sport de haut niveau à un niveau supérieur, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.
- 1.7. C'est pourquoi les responsables des deux fédérations (constitutives) ont décidé, d'une part, de mettre en place un fonctionnement intégré du sport de haut niveau pour les jeunes prometteurs et les élites et, d'autre part, de nommer un Head Coach National FRBN Natation pour orienter ce projet commun au niveau technique et sportif.

2

2. Valeurs et principes stratégiques.

- 2.1. L'athlète est au centre : toutes les parties prenantes, les autorités, les organes de tutelle, les fédérations, les clubs, les entraîneurs, le personnel d'encadrement et les parents soutiennent ensemble de manière systématique et permanente l'athlète pour l'aider à atteindre ses objectifs...
- 2.2. La résistance, la résilience, le sens critique, la persévérance, la cohérence et la fermeté politique, la passion et l'enthousiasme, l'expertise, le travail d'équipe, la clarté et la transparence sont des termes clés tout au long du concept et de son élaboration.
 - 2.2.1. L'exigence et le sens de la perfection : ceci concerne toutes les personnes impliquées dans le processus et se réfère à la fois à l'exigence pour les autres, mais surtout pour soi-même. Chaque personne impliquée activement ou même passivement dans l'opération doit vouloir exceller, s'améliorer, mais aussi encourager les autres dans et vers cet "état d'esprit".
 - 2.2.2. La résilience : les athlètes en premier lieu, mais aussi les personnes de l'encadrement, doivent être guidés et/ou formés pour faire face aux revers, aux "contretemps" temporaires, à la stagnation des performances, aux événements soudains et inattendus, etc... En d'autres termes, il devrait être possible de s'entraîner et de réaliser des performances dans des conditions non idéales. Au contraire, de telles situations doivent mener à la motivation nécessaire pour performer.

- 2.2.3. Le sens critique : tout ce qui est planifié et entrepris doit être abordé de manière critique mais d'un point de vue constructif. Là encore, il est important que le sens critique commence par soi-même.
- 2.2.4. La persévérance, la consistance et la cohérence des politiques menées : la persévérance de et pour l'athlète, bien sûr, mais aussi pour l'encadrement, associée à la cohérence, car le plan politique proposé peut nécessiter des changements tout au long du processus, voire des ajustements : toute l'équipe doit réfléchir et agir avec persévérance en fonction de la finalité proposée, mais cette finalité ne doit pas être modifiée et encore moins affaiblie.
- 2.2.5. La passion et l'enthousiasme : des valeurs sûres, mais en réalité des caractéristiques et des facteurs contrôlables.
- 2.2.6. L'expertise et le travail en équipe : pour chaque rôle dans l'équipe autour du coach, des compétences spécifiques sont nécessaires qu'elles soient disponibles ou qu'elles doivent être développées ou recherchées. Une valeur ajoutée ne peut être obtenue que par une consultation systématique (critique) au sein de l'équipe de l'encadrement et de supervision.
- 2.2.7. L'honnêteté et le respect : un projet aussi complet n'a de chance de réussir que s'il existe une atmosphère ouverte et honnête entre tous les participants au projet. Le respect est un concept clé ici. Le respect de l'opinion de chacun, des décisions prises, mais aussi de l'orientation, du sexe et de la personnalité de chacun. Les comportements qui dépassent les limites, qu'ils soient physiques, sexuels ou psychologiques, ne doivent pas être tolérés. Les codes de conduite y sont liés.
- 2.2.8. La clarté et la transparence : Cela signifie que tant la communication que la mise en œuvre concrète de ce qui a été convenu doivent se faire de manière claire, sans ambiguïté et ouverte, en impliquant toutes les parties prenantes "possibles" et en les informant en conséquence.... Le défi à relever sur ce plan sera important.
- 2.3. Subsidiarité : toute action prise en relation avec un objectif formulé ici sera mise en œuvre au niveau et à l'endroit où elle a le plus d'impact, et ceci s'applique aussi bien aux programmes de développement qu'aux programmes de performance.
- 2.4. Contrôle des parcours : chaque programme soutenu par les fédérations dans le cadre du fonctionnement national du sport de haut niveau fera l'objet au moins une fois par an d'une évaluation de son efficacité et de la réalisation ou non des objectifs intermédiaires (ces derniers peuvent être qualitatifs ou quantitatifs ou une combinaison des deux). Dans la mesure du possible les objectifs et les résultats intermédiaires seront formulés de manière "SMART". Il est nécessaire de pouvoir prendre et adapter rapidement des mesures en cas de besoin.
- 2.5. Utilisation efficace des ressources : l'aspect budgétaire est important. Il faut toujours trouver un compromis entre la priorité d'un programme ou sous-programme donné d'une part et la contribution correspondante d'autres part, tant en termes de personnel ou de personne(s) nommée(s) que d'apport financier direct. Il faut également vérifier si les "frais généraux" qui accompagneront automatiquement certaines initiatives n'exercent pas une pression trop forte sur d'autres activités.

- 2.6. Respect du code d'éthique et de déontologie : un code d'éthique pour toutes les parties prenantes sera élaboré et soumis à la signature. L'éthique et la déontologie doivent toujours guider nos actions.
- 2.7. Le sport de haut niveau est l'émanation de la politique sportive globale des deux fédérations : les athlètes de haut niveau et leurs cadres sont les ambassadeurs de notre sport. Ils sont les premiers vecteurs de promotion du sport et de nos organisations sportives. Des accords clairs doivent être conclus entre toutes les parties concernées. Un code de conduite global sera élaboré que chaque participant devra signer et respecter pour (continuer à) faire partie de l'équipe. Les dissonances et les critiques externes qui donnent une mauvaise image du sport doivent être évitées. La loyauté, associée à la transparence et à l'esprit critique, basée sur une communication ouverte et la consultation interne, est une nécessité pour construire une opération sportive de haut niveau réussie à long terme.

4

Décision

- La barre doit être placée très haut. La priorité est de renouer avec les éditions les plus réussies de notre sport aux Jeux olympiques. Les places en finales et bien sûr les médailles, tant individuelles que dans les relais, doivent être visées et sont réalisables si le recrutement, les opérations et l'entraînement sont bons et cohérents.
- Les dirigeants sportifs et administratifs de la FFBN et de la ZWEMFED sont convaincus que Fred Vergnoux possède à la fois les compétences, la vision et les moyens humains nécessaires pour apporter une contribution de grande envergure à ce projet confédéral. Bien entendu, il peut compter sur la pleine coopération des directeurs techniques, des formateurs professionnels et du personnel des deux organisations, ainsi que des organes d'administration de la FRBN, de la ZWEMFED et de la FFBN.

3. Objectifs pour l'Olympiade 2021 -2024 et au-delà...

Objectifs prioritaires :

- Pour chaque Olympiade, la Belgique doit compter au moins 3 à 5 nageurs individuels qui peuvent prétendre à une place en finale aux JO. Concrètement, l'objectif est que ces nageurs réalisent le temps de sélection A pour les JO (Olympic Qualification Time = OQT) au cours de l'année préolympique*. De telles prestations d'un nageur signifient que, sous réserve d'une progression normale, il/elle a une réelle chance d'atteindre une finale lors des JO.

- Les projets de relais ne sont soutenus que si le même objectif est poursuivi et s'il est réaliste. Concrètement, cela signifie que l'objectif est qu'un relais obtienne une place parmi les 12 premiers au cours de l'année préolympique, lors des championnats du monde précédant les JO. La perspective d'une amélioration ultérieure (éventuellement en fonction de l'âge des nageurs/nageuses, du choix des courses individuelles, etc....) est nécessaire pour que la possibilité d'une finale aux JO soit également réaliste.

**Une exception peut et doit être faite pour les jeunes athlètes (Next Generation) qui se trouvent clairement encore dans une phase de progression logique, qui peut être fortement liée à l'âge. A ce moment-là, la sélection via un OQT pendant l'année olympique est également une réussite. Cela vaut également pour la sélection d'un relais, si celui-ci est composé de jeunes nageurs. Ces sélections doivent également être considérées dans la perspective de la prochaine Olympiade.*

5

Objectif secondaire :

- Un programme d'entraînement sera élaboré pour les athlètes individuels en fonction d'un top 12 au niveau continental. Participation à des championnats européens, avec pour finalité minimale d'atteindre une demi-finale sur une distance olympique lors d'un championnat européen. Les nageurs ayant un tel niveau de performance se qualifient souvent aussi pour les relais en fonction des JO et des championnats du monde (voir objectif ci-dessus).

Important :

- L'interprétation des programmes d'orientation diffère sensiblement selon qu'il s'agit du programme d'encadrement mondial ou du programme d'encadrement continental. Le soutien, tant financier que logistique, est principalement et largement consacré aux programmes de performance mondiaux.

4. Conditions de sélection génériques et critères de qualification concrets pour la participation aux tournois internationaux.

4.1. Conditions de sélection génériques.

- 4.1.1. Les athlètes doivent être membres de la FRBN (Vlaamse Zwemfederatie(zwemfed) ou Fédération Francophone Belge de Natation) et posséder la nationalité belge.
- 4.1.2. Pour l'Olympiade 2024 - 2028, les athlètes ne peuvent se sélectionner pour participer à une distance non olympique lors d'un championnat d'Europe ou d'un championnat du monde qu'en réalisant et en se qualifiant pour une distance olympique. Bien entendu, le temps

limite doit également être réalisé sur la distance non olympique en question, à moins qu'il ne s'agisse d'une compétition supplémentaire (demandée) (des règles spécifiques ont également été élaborées pour ce cas de figures).

- 4.1.3. La condition prévue au point 4.1.2. ne s'applique pas aux sélections pour les Championnats d'Europe et les Championnats du monde en bassin de 25m.
- 4.1.4. L'athlète et chaque personne faisant partie de l'équipe (chef de délégation, manager de l'équipe, entraîneurs, personnel interdisciplinaire) prendront connaissance, signeront et respecteront dès leur entrée dans l'équipe la 'Convention Topsport Swim Team Belgium = STB' et le 'code de bonne conduite Swim Team Belgium'. Cela peut être en début de saison, en cours de saison ou ponctuellement en fonction d'une participation unique à une activité de l'équipe (stage, tournoi, compétition). Chacun doit remettre les documents signés au responsable de l'équipe.
- 4.1.5. Chaque athlète doit se préparer de manière optimale pour la compétition pour laquelle il est sélectionné ou présélectionné. L'Head Coach National évalue ce processus. À cette fin, il peut demander la documentation nécessaire (horaires d'entraînement, utilisation des infrastructures, encadrement, etc.) et en discuter avec l'entraîneur et l'athlète. La préparation doit être élaborée en fonction de la performance lors de la compétition pour laquelle l'athlète est sélectionné. Si la préparation de l'athlète ne répond pas aux conditions prédéterminées, il peut être décidé qu'aucun soutien extérieur ne sera mis à la disposition de l'athlète pendant cette phase de préparation. Cette décision doit être prise avec l'accord des deux DT et doit être soumise à l'OA qui peut la valider ou non.
- 4.1.6. Pour chaque athlète, la participation à des activités préparatoires (séances d'entraînement, stages et compétitions) peut être obligatoire. Des accords définitifs doivent être conclus à ce sujet au début de la saison. La fédération n'intervient en principe pas financièrement pour des programmes alternatifs (stages, compétitions) ou un concept de préparation alternatif. Cette mesure ne s'applique pas si au début de la saison, les athlètes sous contrat Sportif de Haut Niveau à l'ADEPS ou Sport Vlaanderen ont établis une convention dans ce sens avec le Head Coach et le DT concerné.
- 4.1.7. L'objectif de la fédération est que tout athlète délégué à une compétition majeure soit compétitif. Par conséquent, une perte de forme manifeste après la qualification, pendant la phase de préparation, est une raison possible de retirer la sélection. Il s'agit d'une décision du Head Coach National discuté au préalable avec le DT concerné. Cette décision doit être formellement justifiée et approuvée par l'Organe d'administration.

- 4.1.8. L'Head Coach National, en collaboration avec les directeurs techniques, a le pouvoir discrétionnaire de sélectionner les athlètes qui n'ont pas atteint les normes de qualification prédéterminées pour un tournoi international. La décision doit toujours être soigneusement justifiée et doit être exceptionnelle. La décision doit être approuvée en dernier ressort par l'organe d'administration.
- 4.1.9. La FRBN a le droit de compléter ou de modifier les exigences et procédures de qualification publiées lorsque les circonstances l'exigent ou indiquent qu'il est approprié de le faire.
- 4.1.10. La FRBN peut décider de ne pas participer à une grande compétition internationale pour des raisons extra-sportives. Cela peut être pour des raisons de sécurité, la situation économique de la fédération, la force majeure ... La décision doit être clairement justifiée, communiquée en temps utile et formalisée par l'organe d'administration de la FRBN.
- 4.1.11. La FRBN doit s'assurer que tous, y compris elle-même en tant que fédération organisatrice, respectent les exigences et la procédure de qualification.
- 4.2. Critères de qualification concrets pour la participation aux tournois internationaux

Entre parenthèses. *En natation, il n'existe pas de catégorie intermédiaire pour la participation aux grands tournois internationaux (championnats d'Europe, championnats du monde), comme, par exemple, en cyclisme ou en athlétisme. Il n'existe pas de catégorie distincte - 21 ans ou - 23 ans.*

Cela implique qu'en natation il y a une transition abrupte entre la catégorie junior et seniors. Les plus talentueux réalisent généralement cette transition assez facilement. Mais la grande majorité des meilleurs juniors ont besoin de deux à trois saisons pour atteindre le niveau senior. La FRBN a donc élaboré une procédure de sélection interne pour les championnats européens (bassin de 50 et 25m) qui tient compte de cette problématique. Des critères de sélection adaptés sont élaborés pour les seniors de première et deuxième année, de sorte que la sélection pour les Championnats d'Europe reste possible avec la progression nécessaire de l'athlète individuel. Cette approche ne s'applique pas aux Championnats du monde. Pour les Championnats du monde, il n'y a qu'un seul temps de sélection par distance qui devrait garantir un niveau de performance acceptable au niveau mondial. Pour les Jeux olympiques, les critères de sélection de la World Aquatics (anciennement FINA) et du CIO sont appliqués. Il peut y avoir une différence par rapport à la période de qualification.

Participation de jeunes prometteurs à des tournois internationaux :

- *Comen-Cup : première participation de jeunes nageurs à un tournoi international*

- *Les EYOF sont considérés comme un tournoi d'introduction à la natation internationale, mais il est encore peu pertinent pour une éventuelle carrière internationale.*
- *Les CEJ sont un "tournoi de référence" pertinent pour la suite de la carrière internationale, car ce tournoi est très indicatif tant en termes de concept que de compétition internationale pour la suite de la carrière internationale.*
- *La participation aux CMJ n'est possible que si l'athlète a des chances effectives d'obtenir une médaille et si cette participation n'a pas d'impact négatif sur la suite de la carrière de l'athlète (décision du Head Coach National en consultation avec les DTs).*

Les temps de qualification respectifs sont calculés sur la base des temps réalisés lors des 3 dernières éditions de la compétition en question (pour un championnat d'Europe, les 3 derniers championnats d'Europe sont pris en compte). Le meilleur temps de ces trois dernières compétitions est retenu comme temps de qualification.

La sélection d'un athlète n'est officielle qu'à partir de l'approbation formelle de cette sélection par l'organe d'administration de la FRBN.

4.2.1. COMEN - Cup 50M

Tournoi	COMEN CUP
Fréquence	annuel
Longueur de la piscine	50m
Catégorie d'âge	Filles : 14 - 15 ans Garçons : 15 -16 ans
Norme de qualification	Filles 15 ans - garçons 16 ans : meilleur 8 ^o temps des séries des 3 dernières éditions. Filles 14 ans - garçons 15 ans : meilleur 8 ^o temps des séries des 3 dernières éditions +2% .
Qualifications	Participation : A : Championnats de Belgique OPEN : les nageurs doivent participer aux Championnats de Belgique , mais peuvent également choisir une autre compétition pour atteindre les minima, point B) B : Compétition de qualification supplémentaire. Compétition sur le calendrier LEN ou World Aquatics au choix (date fixée selon le calendrier de la saison). La compétition est choisie par l'entraîneur (par exemple Flanders, VZF open, FFBN open ou autres compétitions internationales). La compétition sous B doit avoir lieu entre le 1er janvier et les Championnats de Belgique OPEN. Le choix de la compétition (sous B) doit être communiqué au directeur technique au plus tard le 15 décembre. Si aucun choix n'est communiqué, la solution du point B ne sera pas retenue.
Conditions supplémentaires	<u>Participation à une épreuve supplémentaire</u> : pour participer à une épreuve individuelle supplémentaire, il faut en faire la demande à l'avance auprès du DT de la Fédération. Le Head Coach National doit donner son autorisation à cet effet. Cette décision doit être approuvée par l'organe d'administration. Conditions de participation à une épreuve supplémentaire : 1° Il doit y avoir une place de sélection : 2 places/P/E. 2° Avoir réalisé le temps de qualification + 1% pour la distance de la course en question. 3° Accord de l'organe d'administration.

4.2.2. EYOF 50M

Tournoi	Festival olympique de la jeunesse européenne
Fréquence	Tous les deux ans
Longueur de la piscine	50m
Catégorie d'âge	Filles : 14 et 15 ans Garçons : 15 -16 ans
Objectif minimal	Demi-finales
Norme de qualification	<p>Pour les 50 nage libre : Meilleur 8° temps des séries des 3 dernières éditions</p> <p>Autres distances : Meilleur 12° temps des séries des 3 dernières éditions</p> <p>Relais :</p> <p>Meilleur 8° temps des séries des 3 dernières éditions : composition avec les athlètes qui se sont déjà qualifiés individuellement.</p> <p>Le temps de qualification pour un relais est déterminé en faisant la somme des quatre performances réalisées par les athlètes lors des courses individuels - 1.50sec (est la somme de l'avantage en temps réalisé par les 3 reprises lors d'un relais)</p>
Qualifications	<p>Participation :</p> <p>A : Championnats de Belgique OPEN : les nageurs doivent participer aux Championnats de Belgique, mais peuvent également choisir une autre compétition pour atteindre les minima, point B)</p> <p>B : Compétition de qualification supplémentaire.</p> <p>Compétition sur le calendrier LEN ou World Aquatics au choix (date fixée selon le calendrier de la saison). La compétition est choisie par l'entraîneur (par exemple Flanders, VZF open, FFBN open ou autres compétitions internationales).</p> <p>La compétition sous B doit avoir lieu entre le 1er janvier et les Championnats de Belgique OPEN. Le choix de la compétition (sous B) doit être communiqué au directeur technique au plus tard le 15 décembre. Si aucun choix n'est communiqué, la solution du point B ne sera pas retenue.</p>
Conditions supplémentaires	<p><u>Participation à une épreuve supplémentaire</u> : pour participer à une épreuve individuelle supplémentaire, il faut en faire la demande à l'avance auprès du DT de la Fédération. Le Head Coach National doit donner son autorisation à cet effet. Cette décision doit être approuvée par l'organe d'administration</p> <p>Conditions génériques de participation à un concours individuel supplémentaire :</p> <p>1° Il doit y avoir une place de sélection : suivant le règlement de la compétition en vigueur</p> <p>2° Avoir réalisé le temps de qualification + 1% pour la distance de course en question.</p> <p>3° Accord de l'organe d'administration</p>

4.2.3. Championnat Europe Juniors (CEJ)

Tournoi	Championnat d'EUROPE JUNIORS
Fréquence	Annuel
Longueur de la piscine	50m
Catégorie d'âge	Filles : (14 -15-16 -17 ans) -18 ans Garçons : (14 - 15 - 16 -17 ans) -18 ans
Objectif minimal	Demi-finales
Norme de qualification	<p><u>Pour toutes les distances de 50 m</u> Meilleur 8^{ème} temps des séries des 3 dernières éditions (2 participants par pays)</p> <p><u>Pour les distances olympiques, à l'exception du 50m nage libre :</u> Filles 18 ans et garçons 18 ans : Meilleur 14^{ème} temps des séries des 3 dernières éditions (2 participants par pays) Filles 14 à 17 ans et garçons (14 à 17 ans) Meilleur 14^{ème} temps des séries des 3 dernières éditions + 1% (2 participants par pays)</p> <p><u>Obligation pour toutes les distances</u> Pendant la série (matin) réaliser un temps de +2.5% du temps de qualification :</p> <p>=> AM minima + 2.5% ET PM minima</p> <p>Le temps d'un athlète en tant que nageur de départ d'un relais n'est pas admissible pour la qualification d'une course individuelle, mais est admissible pour la qualification d'un relais ;</p> <p>Les relais :</p> <p>Meilleur 8^{ème} temps des séries des 3 dernières éditions : composition avec les athlètes qui se sont déjà qualifiés individuellement. Meilleur 6^{ème} temps des séries des 3 dernières éditions : composition avec des athlètes dont un ou plusieurs sont uniquement sélectionnés pour le relais.</p> <p>Le temps de qualification d'un relais est déterminé par l'addition de quatre performances réalisées par les athlètes lors des numéros individuels - <u>1.50sec</u> : c'est la somme des avantages en temps réalisés par les 3 reprises lors d'un relais.</p>
Qualifications	<p>Participation :</p> <p>A : Championnats de Belgique OPEN : les nageurs doivent participer aux Championnats de Belgique, mais peuvent également choisir une autre compétition pour atteindre les minima, point B)</p> <p>B : Compétition de qualification supplémentaire.</p> <p>Compétition sur le calendrier LEN ou World Aquatics au choix (date fixée selon le calendrier de la saison). La compétition est choisie par l'entraîneur (par exemple Flanders, VZF open, FFBN open ou autres compétitions internationales).</p> <p>La compétition sous B doit avoir lieu entre le 1er janvier et les Championnats de Belgique OPEN. Le choix de la compétition (sous B) doit être communiqué au directeur technique au plus tard le 15 décembre. Si aucun choix n'est communiqué, la solution du point B ne sera pas retenue.</p>

Conditions supplémentaires	<p><u>Participation à une épreuve supplémentaire</u> : pour participer à une épreuve individuelle supplémentaire, il faut en faire la demande à l'avance auprès du DT de la Fédération. L'Head Coach National doit donner son autorisation à cet effet. Cette décision doit être approuvée par l'organe d'administration.</p> <p>Conditions génériques de participation à un concours individuel supplémentaire :</p> <p>1° Il doit y avoir une place de sélection : suivant le règlement de la compétition en vigueur</p> <p>2° Avoir réalisé le temps de qualification + 1% pour la distance de course en question.</p> <p>3° Accord de l'organe d'administration</p>
----------------------------	---

4.2.4. Championnat du monde junior (CMJ)

Tournoi	CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS
Fréquence	Bisannuel (Tous les deux ans)
Longueur de la piscine	50m
Catégorie d'âge	Filles : 17 ans et moins Garçons : 18 ans et moins
Objectif minimal	Comme il existe une compétition très adéquate pour ces athlètes, notamment les CEJ, le minima de qualification pour la participation aux CMJ est beaucoup plus élevé. Les chances de monter sur le podium doivent être réalistes et la participation au championnat du monde ne doit pas compromettre le développement futur du jeune.
Norme de qualification	<p>meilleur 3^{ème} temps des séries des 3 dernières éditions.</p> <p><u>Obligation pour toutes les distances</u></p> <p>Pendant la série (matin) réaliser un temps de +2.5% du temps de qualification :</p> <p>=> AM minima + 2.5% ET PM minima</p> <p>Les relais :</p> <p>Meilleur 3^{ème} temps des séries des 3 dernières éditions.</p> <p>Le temps de qualification pour un relais est déterminé en faisant la somme des quatre performances réalisées par les athlètes lors des numéros individuels - <u>1.50sec</u> : c'est la somme des avantages en temps réalisés par les 3 reprises lors d'un relais</p>
Qualifications	<p>Participation :</p> <p>A : Championnats de Belgique OPEN : les nageurs doivent participer aux Championnats de Belgique, mais peuvent également choisir une autre compétition pour atteindre les minima, point B)</p> <p>B : Compétition de qualification supplémentaire.</p> <p>Compétition sur le calendrier LEN ou World Aquatics au choix (date fixée selon le calendrier de la saison). La compétition est choisie par l'entraîneur (par exemple Flanders, VZF open, FFBN open ou autres compétitions internationales).</p>

	La compétition sous B doit avoir lieu entre le 1er janvier et les Championnats de Belgique OPEN. Le choix de la compétition (sous B) doit être communiqué au directeur technique au plus tard le 15 décembre. Si aucun choix n'est communiqué, la solution du point B ne sera pas retenue
Conditions supplémentaires	<p><u>Participation à une épreuve supplémentaire</u> : pour participer à une épreuve individuelle supplémentaire, il faut en faire la demande à l'avance auprès du DT de la Fédération. L'Head Coach National doit donner son autorisation à cet effet. Cette décision doit être approuvée par l'organe d'administration.</p> <p>Conditions génériques de participation à un concours individuel supplémentaire :</p> <p>1° Il doit y avoir une place de sélection : suivant le règlement de la compétition en vigueur</p> <p>2° Avoir réalisé le temps de qualification + 1% pour la distance de course en question.</p> <p>3° Accord de l'organe d'administration</p>

4.2.5. Les Championnats européens et des moins de 23 ans (CE & CE-23)

Tournoi	Championnats d'Europe et Championnats d'Europe - 23 ans
Fréquence	<ul style="list-style-type: none"> semestrielle
Longueur de la piscine	<ul style="list-style-type: none"> 50m
Catégorie d'âge	<ul style="list-style-type: none"> Dames : 19 ans et moins (= OPEN -2) dames 20 ans (= OPEN -1) dames 21 ans et + (= OPEN) Hommes : 19 ans et moins (= OPEN -2), hommes 20 ans (= OPEN -1) et hommes 21 ans et + (OPEN) CE - 23 ans : restriction de l'âge à 23 ans pour les hommes et les femmes
Objectif minimal	<ul style="list-style-type: none"> Demi-finale du Championnat d'Europe
Norme de qualification	<p><u>Pour toutes les distances non olympiques</u> Meilleur 8^{ème} temps des séries des 3 dernières éditions (2 participants par pays)</p> <p><u>Pour les distances olympiques,</u> OPEN : Meilleur temps 12^{de} des 3 dernières éditions des Championnats d'Europe, (2 nageurs par pays)</p>

	<p>OPEN -1j = temps de qualification pour "OPEN" + 1/3 de la différence entre le meilleur temps de l'EJK 8^{ste} et le temps OPEN pour la course concernée.</p> <p>OPEN -2y = 8 meilleurs^{ste} temps de la série lors du dernier CEJ (max 2 participants par pays)</p> <p>Le temps d'un athlète en tant que nageur partant n'est pas pris en compte pour la qualification dans une course individuelle, mais il est pris en compte pour la qualification dans une course de relais.</p> <p>Obligatoire : pendant les séries (matin), sauf pour le 800vs et le 1500vs (minima seulement), réaliser un temps de +2.5% du temps de qualification : => AM qualif.time + 2.5%, PM -qualif.time (800vs -1500vs minima seulement)</p> <p>Relais :</p> <ul style="list-style-type: none">- Meilleure série chronologique à 8° des 3 dernières éditions- Le temps de qualification pour un relais est déterminé en faisant la somme des quatre performances réalisées par les athlètes lors des numéros individuels - <u>1.50sec</u> : c'est la somme de l'avantage en temps réalisé par les 3 relèves lors d'un relais <p>-</p>
Qualifications	<p>Participation :</p> <p>A : Championnats de Belgique OPEN (les nageurs doivent participer aux championnats de Belgique, mais peuvent également choisir une autre compétition pour satisfaire aux minima, point B)</p> <p>B : Compétition de qualification supplémentaire.</p> <p>Compétition inscrite au calendrier LEN ou FINA de votre choix (date fixée en fonction du calendrier de la saison). La compétition est choisie par l'entraîneur (par exemple Flandres, VZF open, FFBN open ou autres compétitions internationales).</p> <p>La compétition du point B doit avoir lieu entre le 1er janvier et le Championnat de Belgique OPEN. Le choix de la compétition (point B) doit être communiqué au directeur technique au plus tard le 15 décembre. Si aucun</p>

	choix n'est communiqué, la solution du point B ne sera pas retenue.
Conditions supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Participation à une compétition supplémentaire</u> : la participation à une compétition individuelle supplémentaire doit faire l'objet d'une demande préalable auprès du DT de la fédération. L'entraîneur principal doit donner son accord. Cette décision doit être approuvée par l'organe directeur. ▪ Conditions générales de participation à une compétition individuelle supplémentaire : <ol style="list-style-type: none"> 1°. Il doit y avoir un lieu de sélection : selon le règlement du concours en question. 2°. Avoir réalisé le temps de qualification + 1% pour la distance de course considérée. 3°. Consentement de l'organe administratif

4.2.6. Championnats du monde seniors (CM 50m)

Tournoi	CHAMPIONNATS DU MONDE
Fréquence	Bisannuel (Tous les deux ans)
Longueur de la piscine	50m
Catégorie d'âge	Femmes Hommes
Objectif minimal	Demi-finales
Norme de qualification	<p>Temps A World Aquatics</p> <p><u>Obligation pour toutes les distances</u></p> <p>Pendant la série (matin) réaliser un temps de +2.5% du temps de qualification :</p> <p>=> AM minima + 2.5% ET PM minima</p> <p>Les relais :</p> <p>Meilleur 12^{ème} temps des séries des 3 dernières éditions.</p> <p>IMPORTANT : Il peut être dérogé à ce principe pour permettre les chances de qualification d'une équipe de relais aux Jeux Olympiques. (Cfr. procédure de qualification pour les Jeux Olympiques)</p> <p>Le temps de qualification pour un relais est déterminé en faisant la somme des quatre performances réalisées par les athlètes lors des numéros individuels - <u>1.50sec</u> : c'est la somme des avantages en temps réalisés par les 3 reprises lors d'un relais</p>
Qualifications	Participation :

	<p>A : Championnats de Belgique OPEN : les nageurs doivent participer aux Championnats de Belgique, mais peuvent également choisir une autre compétition pour atteindre les minima, point B)</p> <p>B : Compétition de qualification supplémentaire.</p> <p>Compétition sur le calendrier LEN ou World Aquatics au choix (date fixée selon le calendrier de la saison). La compétition est choisie par l'entraîneur (par exemple Flanders, VZF open, FFBN open ou autres compétitions internationales).</p> <p>La compétition sous B doit avoir lieu entre le 1er janvier et les Championnats de Belgique OPEN. Le choix de la compétition (sous B) doit être communiqué au directeur technique au plus tard le 15 décembre. Si aucun choix n'est communiqué, la solution du point B ne sera pas retenue.</p>
Conditions supplémentaires	<p>Participation à une épreuve supplémentaire : pour participer à une épreuve individuelle supplémentaire, il faut en faire la demande à l'avance auprès du DT de la Fédération. L'Head Coach National doit donner son autorisation à cet effet. Cette décision doit être approuvée par l'organe d'administration.</p> <p>Conditions génériques de participation à un concours individuel supplémentaire :</p> <ol style="list-style-type: none">1° Il doit y avoir une place de sélection : suivant le règlement de la compétition en vigueur2° Avoir réalisé le temps de qualification + 1% pour la distance de course en question.3° Accord de l'organe administratif

4.2.7. Jeux olympiques.

- La période de qualification est fixée par le CIO, World Aquatics et le COIB.
Les critères de sélection de la World Aquatics et du CIO sont appliqués. Il peut y avoir une différence par rapport à la période de qualification. La FRBN proposera un texte adapté dans ce sens.

4.2.8. Championnats d'Europe 25M (Championnats d'Europe 25m)

Tournoi	CHAMPIONNAT D'EUROPE 25M
Fréquence	Bisannuel (Tous les deux ans)
Longueur de la piscine	25m
Catégorie d'âge	Dames 18 ans et moins (= OPEN -2) Dames 19 ans (= OPEN -1) Dames => 20 ans et plus Hommes 19 ans et moins (= OPEN -2) Hommes 20 ans (= OPEN -1) Hommes => 21 ans et plus
Objectif minimal	Demi-finales
Norme de qualification	OPEN = Meilleur 12 ^{ème} temps des séries des 3 éditions précédentes, (2 participants par pays) OPEN -1 = temps de qualification pour "OPEN" + 1 %. OPEN -2 = temps de qualification pour "OPEN" + 2%. Les relais : Meilleur 8 ^{ème} temps des séries des 3 dernières éditions : Le temps de qualification pour un relais est déterminé en faisant la somme des quatre performances réalisées par les athlètes lors des numéros individuels - <u>1.50sec</u> : c'est la somme des avantages en temps réalisés par les 3 reprises lors d'un relais
Qualifications	Participation : A : Championnats de Belgique 25m : les nageurs doivent participer aux Championnats de Belgique , mais peuvent choisir une autre compétition pour atteindre les minima, point B) B : Compétition de qualification supplémentaire. Compétition sur le calendrier LEN ou World Aquatics au choix (date fixée selon le calendrier de la saison). La compétition sous B doit avoir lieu entre le 1er septembre et les Championnats de Belgique 25m de la même année. Le choix de la compétition (point B) doit être communiqué au directeur technique au plus tard le 31 août. Si aucun choix n'est communiqué, la solution du point B ne sera pas retenue.
Conditions supplémentaires	<u>Participation à une épreuve supplémentaire</u> : pour participer à une épreuve individuelle supplémentaire, il faut en faire la demande à l'avance auprès du DT de la Fédération. L'Head Coach National doit donner son autorisation à cet effet. Cette décision doit être approuvée par l'organe d'administration. Conditions génériques de participation à un concours individuel supplémentaire : 1° Il doit y avoir une place de sélection : suivant le règlement de la compétition en vigueur 2° Avoir réalisé le temps de qualification + 1% pour la distance de course en question. 3° Accord de l'organe d'administration.

4.2.9. Championnats du monde 25m (CM 25m)

Tournoi	CHAMPIONNATS DU MONDE 25M
Fréquence	Bisannuel (Tous les deux ans)
Longueur de la piscine	25m
Catégorie d'âge	Femmes Hommes
Objectif minimal	<i>Finales</i>
Norme de qualification	Le <i>meilleur 6^{ème} temps</i> des demi-finales des 3 dernières éditions. Les relais : Meilleur 5 ^{ème} temps des séries des 3 dernières éditions : Le temps de qualification pour un relais est déterminé en faisant la somme des quatre performances réalisées par les athlètes lors des numéros individuels - 1.50sec : c'est la somme des avantages en temps réalisés par les 3 reprises lors d'un relais
Qualifications	Participation : A : Championnats de Belgique 25m : les nageurs doivent participer aux Championnats de Belgique , mais peuvent choisir une autre compétition pour atteindre les minima, point B) B : Compétition de qualification supplémentaire. Compétition sur le calendrier LEN ou World Aquatics au choix (date fixée selon le calendrier de la saison). La compétition sous B doit avoir lieu entre le 1er septembre et les Championnats de Belgique 25m de la même année. Le choix de la compétition (point B) doit être communiqué au directeur technique au plus tard le 31 août. Si aucun choix n'est communiqué, la solution du point B ne sera pas retenue.
Conditions supplémentaires	<u>Participation à une épreuve supplémentaire</u> : pour participer à une épreuve individuelle supplémentaire, il faut en faire la demande à l'avance auprès du DT de la Fédération. L'Head Coach National doit donner son autorisation à cet effet. Cette décision doit être approuvée par l'organe d'administration. Conditions génériques de participation à un concours individuel supplémentaire : 1° Il doit y avoir une place de sélection : suivant le règlement de la compétition en vigueur. 2° Avoir réalisé le temps de qualification + 1% pour la distance de course en question. 3° Accord de l'organe d'administration.

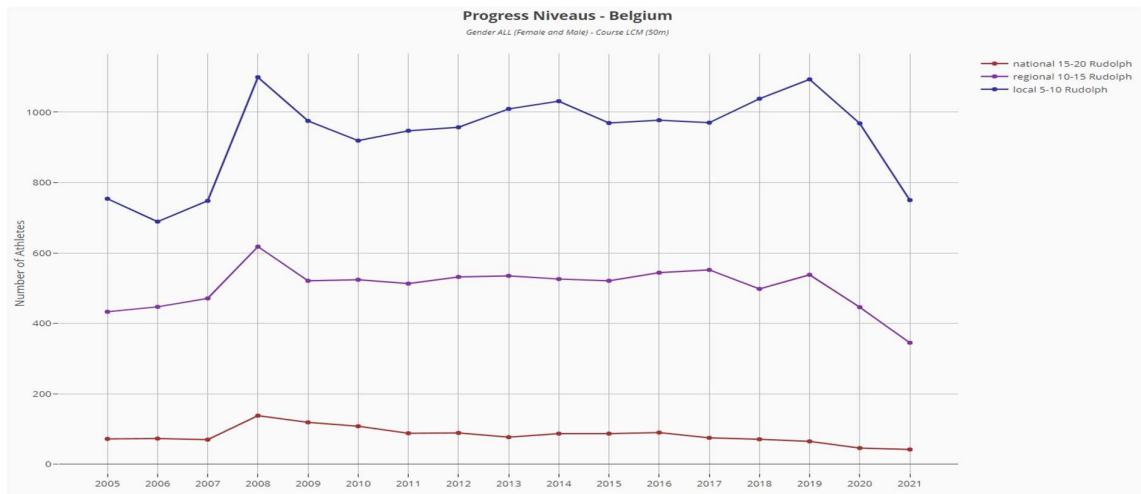
IMPORTANT.

- I. En aucun cas, un temps de qualification pour la Coupe du monde ne doit être plus facile qu'un temps de qualification pour le Championnat européen.
- II. Si une compétition majeure (Championnats d'Europe 50m, Championnats du monde 50m) est programmée en dehors de la période de juillet ou d'août, il peut être décidé sur avis de l'Head Coach National que le début de la période de qualification pour le tournoi principal suivant sera ajustée en conséquence.
- III. Publication des critères de sélection : Les critères de sélection pour une compétition à laquelle la FRBN participe avec une équipe nationale seront annoncés (publication sur le site Internet de la FRBN), dans un délai d'un mois après que toutes les informations nécessaires à l'élaboration d'une procédure de sélection soient disponibles (entre autres, les résultats du dernier tournoi, la date de début et le lieu du tournoi prévu...).

5. Conditions et critères d'adhésion au Swim Team Belgium

5.1. Stratégie

- Le nombre de nageurs de compétition, tant chez Zwemfed que chez FFBN, est limité. Il est clair que pour changer cette situation, des actions et des choix ciblés pour la politique sportive globale de l'organisation s'imposent pour que cette situation s'améliore structurellement dans le temps.
- On observe également que le Covid-19 a eu un impact significatif sur le niveau de performance générique en natation sur une période prolongée (2020 -2022). En moyenne, le niveau de performance a légèrement diminué au niveau CEJ et CE. (référence : top 16 lors des dernières éditions des Championnats d'Europe Juniors et des Championnats d'Europe). Cela va à l'encontre de la tendance précédente, où une augmentation régulière du niveau de performance sur une plus longue période, lors de ces grandes compétitions, pouvait être observée tant chez les jeunes que chez les seniors. Au niveau local en Belgique, il a été observé que le niveau de performance global, surtout parmi les groupes (nageurs locaux et régionaux) dans lesquels le recrutement pour les programmes de développement doit avoir lieu, a beaucoup souffert pendant la période de la pandémie. Le graphique ci-dessous (swimrankings) le démontre abondamment :



- Il est clair qu'à court terme, un fonctionnement national de sport de haut niveau viable et performant ne peut être atteint si cette opération est limitée aux nageurs de niveau mondial (Chances de finales aux JO). Pour cette raison, une stratégie basée sur deux pistes a été établie. Une première piste est résolument tournée vers le niveau mondial. La deuxième voie est orientée vers le niveau continental (européen).

Le parcours mondial

- Ce parcours est basé sur une ligne d'apprentissage dès le plus jeune âge qui offre des perspectives aux athlètes individuels d'atteindre les finales lors des Championnats du monde et des JO. Les lignes d'apprentissage par discipline olympique sont construites de manière systématique vers les places en finales aux JO.
- Surtout au début de la carrière d'un (jeune) athlète, il est important de ne pas considérer le parcours mondial comme un indicateur absolu de la suite de la carrière de l'athlète. Il n'est pas encore possible d'établir une corrélation entre de très bonnes performances à l'âge de 13-15 ans et les meilleures performances au niveau senior. Cette corrélation s'observe davantage à partir de l'âge de 16-18 ans. À partir de ce stade, on peut observer que les temps réalisés sont statistiquement une référence beaucoup plus importante pour les performances de haut niveau à un âge plus avancé.

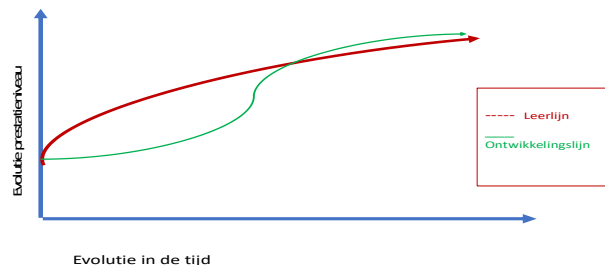
Le parcours continental

- Ce parcours est basé sur une ligne d'apprentissage dès le plus jeune âge qui offre la perspective d'une demi-finale aux Championnats d'Europe -50m (le top 12 est le temps de référence). De plus, les nageurs qui atteignent ce niveau peuvent régulièrement se qualifier pour un relais au niveau mondial, évidemment si la discipline fait partie d'un relais au niveau international. Là encore, les lignes d'apprentissage par discipline olympique sont tournées de manière systématique vers des places en demi-finale lors d'un Championnat d'Europe.
- Il existe de nombreux exemples de nageurs qui, dans une première phase de leur carrière, ont évolué plutôt selon le parcours continental (actuelle) et qui, seulement à un stade ultérieur, ont atteint leur pleine maturité et ont évolué davantage vers le parcours mondial.

21

5.2. Vision.

- La ligne d'apprentissage pour chaque discipline et distance est un modèle statistique purement théorique, qui montre une évolution logique dans le temps. Dans la réalité et dans la pratique, cependant, on s'en écarte fréquemment. La ligne de développement individuel d'un athlète ne suit pas automatiquement une trajectoire évolutive prédéfinie relativement régulière... Ce qui est important, cependant, c'est que le développement individuel suive la tendance de la ligne d'apprentissage... comme indiqué (en gros) ci-dessous...



- Les moments successifs sur une ligne d'apprentissage sont importants et indiquent la trajectoire à suivre pour atteindre finalement le résultat escompté. La ligne de développement individuel, surtout dans les dernières étapes de la trajectoire de progression individuelle, ne doit et ne peut pas trop s'en écarter. En outre, l'écart éventuel doit toujours pouvoir être justifié rationnellement, par des experts.

- En outre, la ligne d'apprentissage est un indicateur important des exigences du programme de formation, qui doivent être satisfaites pour avoir des chances de réussir à atteindre, ou du moins à approcher de manière crédible, ses différents objectifs, intermédiaires ou non. Il va sans dire que le développement individuel de chaque athlète doit être pris en compte. Mais en fonction de la finalité visée (sport de haut niveau), il va également de soi que la trajectoire de développement individuel ne peut et ne doit pas être le critère, mais toujours la ligne d'apprentissage.
- Le projet d'entraînement d'un athlète de haut niveau potentiel doit être abordé et évalué dans ce contexte. Il est inévitable que, tout au long du processus, sur la base de constatations objectives faites par des experts (entraîneurs et autres....), des conclusions de grande portée puissent et doivent être tirées dans l'intervalle quant à la poursuite ou non du programme d'entraînement d'un athlète donné.

5.3. Méthodologie (concrétisation de la vision préalablement théorique)

- Si la ligne de développement de l'athlète ne suit pas ou plus la ligne d'apprentissage logique et qu'aucun argument de force majeure ne peut être invoqué pour cela, l'athlète ne peut plus suivre le programme d'orientation prédéterminé. Dans le cas des seniors, il est possible de passer du programme global au programme continental.
- L'hypothèse de base est qu'une évaluation négative est possible après deux mauvaises saisons consécutives. Il existe une multitude de raisons pour lesquelles un (jeune) athlète, à un certain stade de son développement, stagne, voire fait une rechute. D'autre part, même après un an, on peut estimer qu'il n'est pas possible d'atteindre la finalité ultime. Il faut alors en tirer la conclusion nécessaire.
- Une décision de sélection, de re-sélection ou de non-sélection, doit toujours être justifiée.
- Les principaux critères pris en compte lors de la délibération sur la sélection ou non sont les suivants :

Non.	Critères de sélection	Notes
1.	Chrono cible	Sélection lors de la réalisation d'un temps dans une compétition officielle en bassin de 50m. Il s'agit bien

		entendu d'un indicateur très important, qui doit toujours être pris en compte de manière approfondie.
2.	Âge biologique	Devrait certainement être pris en compte à un plus jeune âge (HH I)
3.	Compétence dans l'eau	Compétence technique de natation, sensation de l'eau, capacité de flottaison, maîtrise des quatre styles de nage, capacité d'apprentissage. Dans sa globalité, c'est un paramètre important si les temps cibles initiaux ne sont pas atteints à des âges plus jeunes.
4.	Morphologie	Composition corporelle, taille du corps et sa prédiction, longueur du bras, mobilité des articulations cruciales.
5.	Physiologie	Réactivité aux stimuli d'entraînement... VO2max, VLamax et leur combinaison. Principalement aux stades ultérieurs "juniors II, transition et élites".
6.	Mental	Très important, mais difficile à évaluer, surtout au début du processus d'encadrement. Cela ne peut certainement pas être un critère d'exclusion dans les premiers stades.

Composition du comité de sélection interne

- Responsabilité finale : Head Coach National et directeur technique sport de haut niveau.
- Experts : entraîneur de jeunes prometteurs, responsable de l'analyse du mouvement : → *en priorité responsable des conseils techniques sportifs*

- Physiologiste du sport, psychologue du sport, kiné et préparateur physique : → *conseils secondaires sur le profil physiologique, morphologique et mental et sur les éventuels pronostics futurs.*

L'organe d'administration de la FRBN décide sur la base de l'avis du Head Coach National et des directeurs techniques.

5.4. Lignes d'apprentissage.

5.4.1. Critères pour la sélection mondiale - dames.

Ladies		Mondial pathway // Olympic qualifying Time												OC referenc e times for selection
		High Hope I				High Hope II			Next Generation			Elites		
2022	2023	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	&-
2023	2024	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	&-
Age		10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	&+
						11,00%	9,00%	7,00%	5,00%	3,00%	2,00%	1,50%	0,50%	
50m free		Regional selection				0:27,42	0:26,92	0:26,43	0:25,94	0:25,44	0:25,19	0:25,07	0:24,82	0:24,70
100m free						0:59,51	0:58,43	0:57,36	0:56,29	0:55,22	0:54,68	0:54,41	0:53,88	0:53,61
200m free						2:10,16	2:07,81	2:05,47	2:03,12	2:00,78	1:59,61	1:59,02	1:57,85	1:57,26
400m free						4:35,17	4:30,21	4:25,25	4:20,29	4:15,34	4:12,86	4:11,62	4:09,14	4:07,90
800m free						9:22,45	9:12,31	9:02,18	8:52,05	8:41,91	8:36,84	8:34,31	8:29,24	8:26,71
1500m free						17:55,69	17:36,31	17:16,93	16:57,54	16:38,16	16:28,47	16:23,63	16:13,94	16:09,09
100m back						1:06,59	1:05,39	1:04,19	1:02,99	1:01,79	1:01,19	1:00,89	1:00,29	0:59,99
200m back						2:24,73	2:22,13	2:19,52	2:16,91	2:14,30	2:13,00	2:12,35	2:11,04	2:10,39
100m breaststroke						1:14,14	1:12,80	1:11,47	1:10,13	1:08,79	1:08,13	1:07,79	1:07,12	1:06,79
200m breaststroke						2:39,74	2:36,86	2:33,98	2:31,11	2:28,23	2:26,79	2:26,07	2:24,63	2:23,91
100m fly						1:04,29	1:03,13	1:01,97	1:00,82	0:59,66	0:59,08	0:58,79	0:58,21	0:57,92
200m fly						2:22,56	2:19,99	2:17,42	2:14,85	2:12,28	2:11,00	2:10,36	2:09,07	2:08,43
200m IM						2:25,93	2:23,30	2:20,67	2:18,04	2:15,41	2:14,10	2:13,44	2:12,13	2:11,47
400m IM						5:09,17	5:03,60	4:58,03	4:52,46	4:46,89	4:44,10	4:42,71	4:39,92	4:38,53



5.4.2 Critères pour la sélection continentale - dames

Ladies		Continental pathway // Top 12 European Championships												EC referenc e times for selection
		to realise between 01 sept year (x-1) and (max) 31 of august year x												
2022 2023 2023 2024	High Hope I				High Hope II			Next Generation			Elites			
	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002		&-
	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003		&-
	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21		&+
					11,00%	9,00%	7,00%	5,00%	3,00%	2,00%	1,50%	0,50%		
50m free	Regional selection				0:27,91	0:27,40	0:26,90	0:26,40	0:25,89	0:25,64	0:25,52	0:25,27	0:25,14	
100m free					1:00,61	0:59,51	0:58,42	0:57,33	0:56,24	0:55,69	0:55,42	0:54,87	0:54,60	
200m free					2:12,61	2:10,22	2:07,83	2:05,44	2:03,05	2:01,86	2:01,26	2:00,07	1:59,47	
400m free					4:42,20	4:37,11	4:32,03	4:26,94	4:21,86	4:19,31	4:18,04	4:15,50	4:14,23	
800m free					9:39,93	9:29,48	9:19,03	9:08,58	8:58,13	8:52,91	8:50,30	8:45,07	8:42,46	
1500m free					18:35,21	18:15,11	17:55,02	17:34,92	17:14,83	17:04,78	16:59,76	16:49,71	16:44,69	
100m back					1:07,37	1:06,15	1:04,94	1:03,72	1:02,51	1:01,90	1:01,60	1:00,99	1:00,69	
200m back					2:27,90	2:25,23	2:22,57	2:19,90	2:17,24	2:15,90	2:15,24	2:13,91	2:13,24	
100m breaststroke					1:14,96	1:13,61	1:12,26	1:10,91	1:09,56	1:08,88	1:08,54	1:07,87	1:07,53	
200m breaststroke					2:43,24	2:40,30	2:37,35	2:34,41	2:31,47	2:30,00	2:29,27	2:27,80	2:27,06	
100m fly					1:05,43	1:04,26	1:03,08	1:01,90	1:00,72	1:00,13	0:59,83	0:59,24	0:58,95	
200m fly					2:26,35	2:23,72	2:21,08	2:18,44	2:15,81	2:14,49	2:13,83	2:12,51	2:11,85	
200m IM					2:28,02	2:25,35	2:22,68	2:20,02	2:17,35	2:16,02	2:15,35	2:14,02	2:13,35	
400m IM					5:17,96	5:12,23	5:06,50	5:00,77	4:55,04	4:52,18	4:50,75	4:47,88	4:46,45	



Royal Belgian Swimming Federation
 Koninklijke Belgische Zwembond
 Federation Royal Belge de Natation
 Boulevard Joseph Tirou 203/12, 6000
 CHARLEROI
 info@belswim.be - www. belswim.be



5.4.2. Critères pour la sélection mondiale - messieurs

Men		Mondial pathway // Olympic qualifying Time to realise between 01 sept year (x-1)and (max) 31 of august year x													OC referenc e times for selection
		High Hopes I				High Hopes II			Next Generation			Elites			
2022	2023	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	&-	
2023	2024	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	&-	
Age		11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	&+	
						11,00%	9,00%	7,00%	5,00%	3,00%	2,00%	1,50%	0,50%		
50m free		Regional selection				0:24,38	0:23,94	0:23,50	0:23,06	0:22,62	0:22,40	0:22,29	0:22,07	0:21,96	
100m free						0:53,66	0:52,69	0:51,72	0:50,76	0:49,79	0:49,31	0:49,07	0:48,58	0:48,34	
200m free						1:57,95	1:55,82	1:53,70	1:51,57	1:49,45	1:48,39	1:47,85	1:46,79	1:46,26	
400m free						4:11,73	4:07,19	4:02,65	3:58,12	3:53,58	3:51,32	3:50,18	3:47,91	3:46,78	
800m free						8:43,53	8:34,10	8:24,67	8:15,23	8:05,80	8:01,08	7:58,72	7:54,01	7:51,65	
1500m free						16:40,10	16:22,08	16:04,06	15:46,04	15:28,02	15:19,01	15:14,50	15:05,49	15:00,99	
100m back						0:59,65	0:58,58	0:57,50	0:56,43	0:55,35	0:54,81	0:54,55	0:54,01	0:53,74	
200m back						2:10,42	2:08,07	2:05,72	2:03,38	2:01,02	1:59,85	1:59,26	1:58,09	1:57,50	
100m breaststroke						1:06,03	1:04,84	1:03,65	1:02,46	1:01,27	1:00,68	1:00,38	0:59,79	0:59,49	
200m breaststroke						2:23,94	2:21,35	2:18,76	2:16,16	2:13,57	2:12,27	2:11,63	2:10,33	2:09,68	
100m fly						0:57,35	0:56,32	0:55,29	0:54,25	0:53,22	0:52,70	0:52,45	0:51,93	0:51,67	
200m fly						2:08,52	2:06,20	2:03,88	2:01,57	1:59,25	1:58,10	1:57,52	1:56,36	1:55,78	
200m IM						2:10,91	2:08,55	2:06,20	2:03,84	2:01,48	2:00,30	1:59,71	1:58,53	1:57,94	
400m IM						4:40,27	4:35,22	4:30,18	4:25,13	4:20,08	4:17,55	4:16,29	4:13,76	4:12,50	



5.4.4. Critères pour la sélection continentale - messieurs

Men		Continental pathway // Top 12 European Championships to realise between 01 sept year (x-1) and (max) 31 of august year x												EC referenc e times for selection		
		High Hopes I				High Hopes II			Next Generation			Elites				
2022	2023	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	&-	Age	
2023	2024	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	&-		
		11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	&+		
						11,00%	9,00%	7,00%	5,00%	3,00%	2,00%	1,50%	0,50%			
50m free	Regional selection					0:24,73	0:24,29	0:23,84	0:23,39	0:22,95	0:22,73	0:22,61	0:22,39			0:22,28
100m free						0:54,25	0:53,27	0:52,29	0:51,31	0:50,34	0:49,85	0:49,60	0:49,11			0:48,87
200m free						1:59,64	1:57,48	1:55,32	1:53,17	1:51,01	1:49,94	1:49,40	1:48,32			1:47,78
400m free						4:14,43	4:09,85	4:05,27	4:00,68	3:56,10	3:53,80	3:52,66	3:50,37			3:49,22
800m free						8:47,63	8:38,12	8:28,61	8:19,11	8:09,60	8:04,85	8:02,47	7:57,72			7:55,34
1500m free						16:48,81	16:30,64	16:12,46	15:54,28	15:36,11	15:27,02	15:22,47	15:13,38			15:08,84
100m back						1:00,25	0:59,17	0:58,08	0:56,99	0:55,91	0:55,37	0:55,09	0:54,55			0:54,28
200m back						2:11,69	2:09,32	2:06,94	2:04,57	2:02,20	2:01,01	2:00,42	1:59,23			1:58,64
100m breaststroke						1:06,54	1:05,35	1:04,15	1:03,85	1:01,75	1:01,15	1:00,85	1:00,25			0:59,95
200m breaststroke						2:25,62	2:23,00	2:20,37	2:18,41	2:15,13	2:13,81	2:13,16	2:11,85			2:11,19
100m fly						0:57,79	0:56,75	0:55,70	0:54,66	0:53,62	0:53,10	0:52,84	0:52,32			0:52,06
200m fly						2:10,23	2:07,88	2:05,53	2:03,19	2:00,84	1:59,67	1:59,08	1:57,91			1:57,32
200m IM						2:13,36	2:10,95	2:08,55	2:06,15	2:03,74	2:02,54	2:01,94	2:00,74			2:00,14
400m IM						4:48,27	4:43,07	4:37,88	4:32,69	4:27,49	4:24,89	4:23,60	4:21,00			4:19,70



5.5. Conditions pour être intégré dans le programme d'entraînement des sélections respectives

5.5.1. High Hopes I.

- Il s'agit d'un programme régional. L'interprétation du programme d'orientation est réalisée de manière autonome et séparée par les deux fédérations régionales.

5.5.2. High Hopes II

- Être belge (éligible à la sélection pour les championnats européens juniors)
- Être membre de la Zwemfed ou de la FFBN
- Avoir réalisé un ou plusieurs temps de sélection, dans les conditions et circonstances correctes prévues.
- Respecter le nombre de séances d'entraînement et/ou d'heures d'entraînement prévues dans les situations d'entraînements quotidiens

29

Années*	Hommes (âge)	Dames (âge)	Nombre de semaines de volume par an	Durée des sessions de entraînement	Nombre de sessions d'entraînement/semaine
III	15-16 ans	14-15 ans	42 -46 semaines	1,45 - 2.00 h	9-10 (possible en 2 parties de la saison, surtout les filles)
IV	16-17ans	15-16 ans	44 -47 semaines	2.00 h	9-10 (possible en 2 parties de la saison, surtout les filles)
V	17-18 ans	16-17 ans	44 -47 semaines	2.00 h	10 (possible en 2 parties de la saison, surtout les filles)

Entraînement à sec : fitness général, stabilité du tronc, force et flexibilité. 4 à 6 heures par semaine

- Bien sûr, ce schéma donne une indication et n'est pas une histoire de tout ou rien. L'important est que la tendance soit largement suivie et de manière fréquente et régulière, ..., La méthodologie d'encadrement (planification de la formation, sessions de formation, éventuellement concours...) doit être démontrée de manière régulière et

systematique au responsable central du programme HH II. Si une méthode d'encadrement différente est utilisée dans la situation individuelle (moins de séances d'entraînement, spécifique à la compétition, en fonction des courtes distances, etc...), il est inutile que l'athlète en question suive le programme d'encadrement central et il ne sera donc pas invité aux séances d'entraînement, aux compétitions et aux autres activités.

- Chaque nageur qui se qualifie pour le CEJ sera invité à l'ultime étape de préparation, car la "construction et la cohésion de l'équipe" sont considérées comme cruciales. Bien entendu, au cours de ce stage, les antécédents de formation et les conseils de l'entraîneur personnel seront pris en compte si une méthodologie d'entraînement différente a été utilisée dans la situation familiale.

30

5.5.3. Next generation

- Parenthèse. La transition du niveau junior au niveau élite n'est pas non plus évidente en natation. Beaucoup d'autres sports ont le système d'une compétition séparée pour les athlètes U-21 etc... Ce n'est pas le cas pour la natation. Un nombre limité de nageurs répondent immédiatement aux critères de sélection pour le niveau d'élite absolu (sélections Championnats européens et Championnats du monde). Cependant, la plupart des jeunes talents, après l'âge CEJ, ont besoin de plusieurs saisons d'entraînement et de compétitions supplémentaires pour atteindre le niveau d'élite requis. Actuellement, aucun programme d'entraînement spécifique n'a été développé autour de ce groupe d'athlètes en transition".
- Un programme d'entraînement séparé pour ces nageurs - intégré autant que possible dans le fonctionnement global de l'élite, avec des objectifs spécifiques - des temps cibles i. f. v. des grands tournois, constitue une valeur ajoutée importante.
- Être belge (être éligible à la sélection pour les tournois internationaux)
- Être membre de la Zwemfed ou de la FFBN.
- Avoir réalisé un ou plusieurs temps de sélection, dans les conditions et circonstances correctes prévues.
- Respecter le nombre de séances de formation et/ou d'heures de formation prévues dans les situations de formation quotidiennes

Années*	Hommes (âge)	Dames (âge)	Nombre de semaines de volume par an	Durée des sessions de entraînement	Nombre de sessions d'entraîne- ment/semaine
---------	-----------------	----------------	---	--	--

VI	18 -19j	17 -18j	44 -46 semaines	2.00 h	10 -11
VII	19-20j	18 -19j	44 -47 semaines	2.00 h	10 -11
VIII	20-21j	19 -20j	44 -47 semaines	2.00 h	10 -11

Entraînement à sec : fitness général, stabilité du tronc, force et flexibilité. Entraînement : entièrement individualisé.

IMPORTANT. La Zwemfed et la FFBN investissent tant sur le plan matériel (coachs, encadrement interdisciplinaire, stages, compétitions...) que financier dans la coopération au niveau national (juniors HHII, Next Generation et les élites). Des efforts clairs ont été déployés à cette fin, notamment en engageant des entraîneurs désireux de collaborer autant que possible à la "Swim Team Belgium" sous la direction d'un Head Coach National. Des efforts maximaux sont déployés pour créer un "esprit de haute performance" et un mode de travail et une éthique exigeants et ambitieux autour et pour l'équipe. Par conséquent, les directives relatives au concept global d'encadrement sont assez strictes :

- a. L'objectif est d'organiser l'encadrement autour de l'équipe de la manière la plus centralisée possible : 2 centres d'entraînement (Liège, Anvers), des formations et des compétitions communes, la convivialité et la coopération entre l'encadrement et l'équipe.
- b. Le Head Coach National, en consultation avec les DT, peut inviter des entraîneurs externes à participer à des stages et à des compétitions.
- c. Les programmes d'entraînement externes existants seront validés et éventuellement valorisés en fonction de la réussite des athlètes concernés lors des principaux tournois auxquels ils participent : CE 50m, CM 50m et JO. Ce n'est que dans des cas exceptionnels que de tels programmes, pour des stages uniquement, pourront éventuellement être soutenus. Il est également évident que si un athlète n'a pas été sélectionné pour un tournoi principal via un programme externe, il ne peut être question d'un quelconque soutien. Le soutien éventuel n'intervient que post factum, après le tournoi principal qui était la finalité éventuelle du programme annuel.

- d. Les programmes externes nouvellement lancés ne sont soutenus pour aucun aspect. Seul un soutien post factum est possible (voir restrictions pt b) si l'objectif préconçu a été atteint pendant le tournoi.

5.5.4. Top sport school ou centre d'entraînement de FFBN

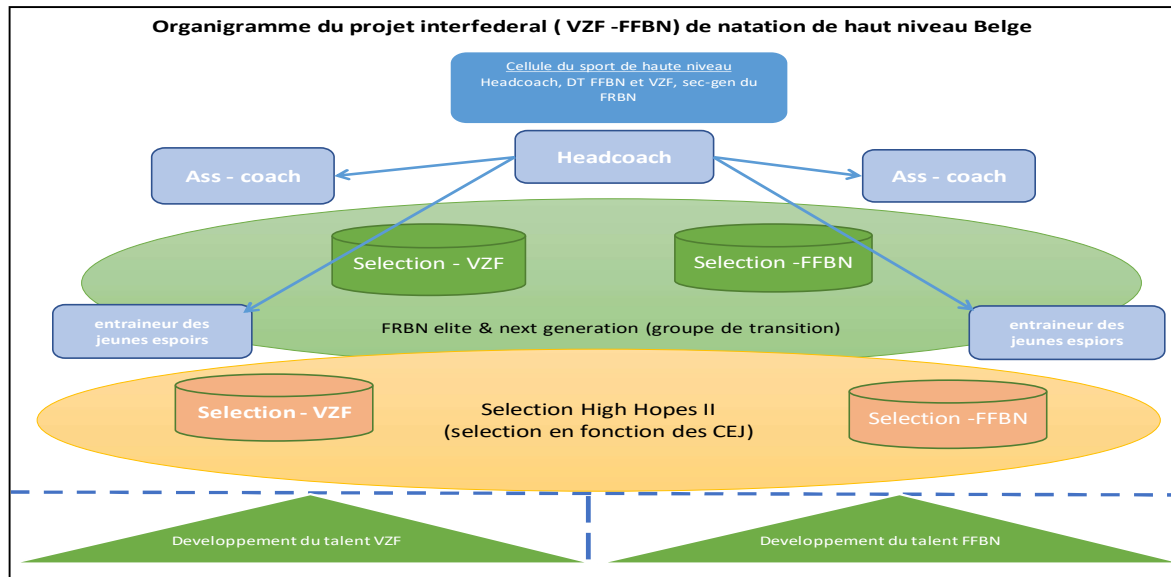
- Les jeunes ayant le statut de sportif de haut niveau A ou B participent au programme d'entraînement de leur catégorie d'âge. Deux ans après leur entrée dans le programme d'entraînement, ils doivent atteindre les temps de sélection pour leur catégorie d'âge, sinon le programme d'entraînement, y compris dans le TSS, ne peut être poursuivi. Au plus tard à partir de la fin de la 2e année, les athlètes doivent être sur la trajectoire prédéterminée.

5.5.5. Elites

- La philosophie de l'orientation est identique à celle de la "Next Generation".
- IMPORTANT. Chaque athlète du programme HH II, Next Generation et Elite fait l'objet d'une évaluation annuelle. Ce n'est qu'en cas d'évaluation positive que le programme d'encadrement prédéfini sera poursuivi. Si l'évaluation est négative, le programme d'encadrement peut être adapté ou interrompu. Les principaux paramètres évalués sont les performances atteintes. La force majeure peut bien sûr être prise en compte

Responsables de la décision lors d'une évaluation : le Head Coach National, l'entraîneur en charge du programme concerné et les directeurs techniques.

6. Organigramme



33

6.1. L'équipe d'orientation

FONCTION	NOM	STATUT + COMMENTAIRES
Directeurs techniques	Lode Grossen Philippe Midrez	- Indépendant, Zwemfed - Employé, FFBN
Head Coach National au niveau national, Head Coach National ZWEMFED	Fred Vergnoux	- Zwemfed, apport supplémentaire par la FFBN et le COIB pour fonctionner comme HC FRBN
Centre régional de formation FFBN, entraîneur seniors	Erwin Vanspauwen	- Employé FFBN
Centres régionaux de formation de jeunes Zwemfed et FFBN et entraîneurs de jeunes au niveau national	Wendy van der Zanden Constant Chassagne	- Employée Zwemfed - Employé FFBN
Kiné et préparateurs physiques	Tristan Fedrigo Amandine Gofflot Robbe Van Dessel Kevin Kuppens	- Indépendant FFBN - Indépendant (FFBN) - ¾ Zwemfed - ½ Zwemfed
Soutien externe		Ad Hoc

34

- Dans le seul cas où aucun nageur d'un ou même des deux centres d'entraînement régionaux n'a pu se qualifier pour un tournoi, le ou les entraîneurs concernés ne peuvent être désignés pour faire partie de la délégation pour la phase préparatoire directe et le tournoi lui-même.
- Le Head Coach National fait une proposition aux DT pour chaque stage et compétition principale concernant l'encadrement sportif de l'équipe : entraîneurs, kinés, préparateurs physiques, responsable de l'analyse du mouvement, etc...
- Le directeur technique concerné ne peut s'écarter de cette proposition que pour de bonnes raisons, qui doivent être clairement justifiées. L'organe d'administration de la FRBN doit approuver formellement cette décision.

6.2. Profils de performance et de compétence

- Voir les addendas respectifs : directeur technique, Head Coach National, entraîneur (et membre du personnel sportif) et athlète.



Pieterjan Vangerven.
Voorzitter VZF.



Bernard Perez
Président FFBN